

COLÉCO – LES COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE ÉCO-RESPONSABLES

Création de communautés d'énergie en Wallonie picarde : lancement de la deuxième phase de développement du projet Coléco en présence de Philippe Henry, Ministre wallon de l'Energie

Ce jeudi 20 août 2020, la commune de Pecq a accueilli le Ministre wallon de l'Energie Philippe Henry pour une rencontre avec des représentants des communes de Wallonie picarde et les membres de la COOPEM impliqués dans le projet Coléco. Lancé en septembre 2019, le projet entame une nouvelle phase de développement, avec l'organisation d'ateliers permettant aux participants de se familiariser avec les principes de l'autoconsommation collective et le fonctionnement d'une communauté d'énergie.

Porté par IDETA et soutenu par la Wallonie dans le cadre du programme SmartRegion, Coléco pour objectif de soutenir la création de communautés d'énergie renouvelables [CER] en Wallonie picarde. Si la dynamique des CER implique essentiellement des industries et des entreprises, la démarche de Coléco s'adresse aux communes et à leurs citoyens.

Concrètement, les communes participantes prennent en charge l'installation de panneaux photovoltaïques sur certains de leurs bâtiments et partagent le surplus de l'électricité produite avec les habitants du quartier rendant ainsi la consommation d'énergie verte et locale accessible à tous.

Le projet Coléco représente une avancée significative dans la transition énergétique en Wallonie en permettant à tous les habitants qui le souhaitent, de s'impliquer sans devoir être propriétaire de son logement ou d'investir dans l'installation de panneaux solaires.

L'Agence de Développement Territorial IDETA s'est fixé comme objectif de promouvoir la dynamique locale d'autoconsommation collective et de favoriser la création de CER en Wallonie picarde en proposant des outils facilitant leur mise en place et leur gestion. Huit communes [Antoing, Brunehaut, Chièvres, Estaimpuis, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Pecq, Péruwelz] et la COOPEM pour Mouscron se sont engagées dans la démarche. D'autres communes de Wallonie picarde ont manifesté leur intérêt ; l'intercommunale du Cœur de Hainaut IDEA prévoit de proposer à deux communes de la région de rejoindre le projet pilote cet automne.

Une démarche participative et inclusive

Au-delà de son intérêt écologique, la communauté locale d'énergie renouvelable est avant tout une démarche d'intérêt collectif dont le succès réside dans l'adhésion des communes et des citoyens. Afin de favoriser la dynamique de groupe dans une logique de transition énergétique juste et efficiente, IDETA a créé un parcours participatif qui se décline en trois phases – l'initiation, l'apprentissage et la co-construction. Lancé en septembre 2019, le projet entre désormais dans la phase de co-construction. Cinq ateliers permettront aux membres de mutualiser et synchroniser leur production et consommation électrique, mais aussi d'adopter des comportements vertueux pour réduire leur consommation et la couvrir majoritairement par de l'électricité renouvelable et locale au moment de sa production. Le choix et le paramétrage des outils de mesure ainsi que la création et les statuts de la communauté sont également abordés avec les participants.

Contact Presse

Anne-Marie Goemaere E | goemaere@ideta.be
Chargée de T | +32 69 55 35 21
Communication M | +32 479 81 72 39

« Nous devons susciter de l'engouement pour de nouveaux projets en énergies renouvelables, souligne le Ministre wallon de l'Energie, Philippe Henry, et cela ne pourra se faire qu'en offrant de nouvelles possibilités pour tout un chacun de bénéficier de cette énergie propre et locale. Les communautés d'énergies constituent une opportunité considérable de faire émerger sur le marché de l'énergie des acteurs qui, sinon, continueraient à avoir un usage passif de l'énergie, se réjouit le Ministre. En plus de l'objectif collectif d'améliorer l'intégration des énergies renouvelables dans le réseau énergétique wallon, cela permet une réelle appropriation de l'énergie au quotidien, par tout un chacun, dans ses différentes fonctions : en tant que citoyen, en tant que ménage, en tant que chef d'entreprise. Le compteur communicant est nécessaire pour participer à une CER, et dans le cadre de l'accord prosumers est prévu l'installation gratuite pour les non-prosumers également, dès que les textes seront adoptés au mois d'octobre, rappelle Philippe Henry. »

Mesurer la consommation des ménages

Le bon fonctionnement et le dimensionnement correct d'une communauté d'énergie renouvelable requièrent une connaissance fine des profils de consommation électrique de ses membres. Dans ce contexte, et dans le cadre du projet Coléco, IDETA a sollicité la Faculté Polytechnique de l'Université de Mons pour développer un outil capable de générer automatiquement des profils de consommation électrique annuels, représentatifs du comportement de clients domestiques basse tension et échantillonnés à l'échelle quart horaire. Une typologie sera établie sur base de critères spécifiques - maison de rangée ou trois façades, villa, date de construction, nombre d'habitants, pompe à chaleur ou non, chauffage électrique de type convecteur ou non... - et sera ensuite associée à un profil annuel typique.

Des outils numériques au service des citoyens

La gestion des opérations d'autoconsommation sera assurée par les gestionnaires du réseau de distribution et de la communauté grâce à l'application HAU-CSC créée par la société Haulogy

HAU-CSC est une plateforme ouverte et composée de plusieurs modules intégrant à la fois les données de configuration [signalétique des participants, contrats, clés de répartition, produit...], les mesures de production et de consommation, les coûts du réseau distributeur, les paramètres de facturation, mais permettant aussi la communication d'informations aux membres de la communauté.

IDETA prévoit de mettre d'autres logiciels à disposition des membres des Coléco, notamment pour les aider à déterminer les volumes d'énergie à mettre en œuvre dans la communauté, leur permettre de visualiser leur propre consommation/production d'énergie et optimiser ainsi leur autoconsommation ou encore pour gérer la facturation de l'énergie au sein de la communauté.

À terme, le projet Coléco doit contribuer à l'émergence d'une Wallonie picarde Smart. Grâce à une dynamique participative basée sur les technologies digitales, les citoyens seront acteurs de la transition énergétique. Leur investissement dans une production locale mutualisée et l'adoption de comportements vertueux permettra de réduire leur consommation d'énergie et de valoriser la production renouvelable locale.

Le projet COLECO s'inscrit dans la démarche 'Wallonie picarde Energie Positive', coordonnée par IDETA et dont l'objectif est de fédérer les initiatives menées par les communes pour réussir la transition énergétique du territoire. Ces initiatives se concrétisent par des projets autour de la mobilité alternative, la rénovation de bâtiments communaux ou la production d'énergie renouvelable. A l'heure actuelle, 20 communes sont impliquées dans cette démarche au travers de la Convention des Maires pour l'Energie et le Climat et ont réalisé un Plan d'action énergie durable et climat [PAED] pour réduire de 40 % leurs émissions de CO2 d'ici 2030.

Contact Presse

Anne-Marie Goemaere E | goemaere@ideta.be
Chargée de T | +32 69 55 35 21
Communication M | +32 479 81 72 39